

AMUNDI INDEX SOLUTIONS
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B206810
(la « **Société** »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES
DU COMPARTIMENT
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB**

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les Statuts et dans le dernier Prospectus de la Société.

Luxembourg, le 26 janvier 2024

Cher/Chère Actionnaire,

Nous vous informons par la présente de la décision du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») de clôturer et de liquider le Compartiment Amundi MSCI Europe Climate Paris Aligned PAB (le « **Compartiment** »).

Le Conseil estime que la valeur des actifs nets du Compartiment est inférieure au niveau minimum permettant au Compartiment d'être géré de manière économiquement efficace.

Compte tenu de ce qui précède et du fait que le Conseil ne s'attend pas à ce que les niveaux d'actifs augmentent de manière significative dans un avenir prévisible, le Conseil a décidé qu'il était dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment de clôturer le Compartiment et d'initier la procédure de liquidation comme indiqué ci-dessous :

Code ISIN	Suspension du marché secondaire (à partir de et y compris les jours ci-dessous)	Suspension du marché primaire (à partir de et y compris les jours ci-dessous)	Jour de liquidation (dernière VL à la clôture des jours ci-dessous)	Date de calcul de la Valeur liquidative finale
LU2182388319	28/02/2024	29/02/2024 après 14 h 00 HNEC	07/03/2024	08/03/2024
LU2249055992	28/02/2024	29/02/2024 après 14 h 00 HNEC	07/03/2024	08/03/2024
LU2183779714	28/02/2024	29/02/2024 après 14 h 00 HNEC	07/03/2024	08/03/2024

Veuillez noter que tous les frais ou coûts encourus dans le cadre de la liquidation seront à la charge de la Société de Gestion.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de suspendre la souscription, la conversion et le rachat d'Actions au sein du Compartiment à partir du 28 février 2024 sur le Marché secondaire et à partir du 29 février 2024 14 h 00 HNEC sur le Marché primaire.

Jusqu'au 29 février 2024 à 14 h 00 HNEC, les Actionnaires du Compartiment peuvent donc continuer à demander le Rachat de leurs Actions sans frais sur le Marché primaire conformément aux dispositions du Prospectus.

Pour les Actions vendues sur toute bourse où le Compartiment est coté, la passation d'un ordre sur le marché Secondaire entraînera des coûts sur lesquels la Société de gestion n'a aucune influence. Veuillez noter que les Actions achetées sur le Marché secondaire ne peuvent

généralement pas être revendues directement au Compartiment. Par conséquent, les investisseurs opérant sur le Marché secondaire peuvent encourir des frais d'intermédiation et/ou de courtage et/ou de transaction sur leurs opérations, qui ne relèvent pas de la société de gestion. Ces investisseurs négocieront également à un prix qui reflète l'existence d'un écart acheteur-vendeur. Ces investisseurs sont invités à contacter leur courtier habituel pour de plus amples informations sur les frais de courtage qui peuvent s'appliquer à eux et sur les écarts acheteur-vendeur qu'ils sont susceptibles d'encourir.

À compter du 4 mars 2024 et jusqu'au Jour de liquidation, le Compartiment vendra ses investissements. En conséquence, l'objectif, la politique et les restrictions d'investissement applicables au Compartiment ne seront plus respectés.

La radiation des Actions de toutes les bourses sur lesquelles elles sont cotées sera effective à partir du 27 février 2024 après la clôture des bourses concernées.

Enfin, le Conseil a décidé que tous les Actionnaires restants du Compartiment seront obligatoirement rachetés à compter du 7 mars 2024 à la Valeur liquidative finale du 7 mars 2024 calculée le 8 mars 2024.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux Actionnaires du Compartiment sera déposé en leur nom auprès de la Caisse de consignation de Luxembourg.

Cette liquidation sera reflétée dans le Prospectus à la prochaine occasion.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Amundi Client Services aux coordonnées suivantes www.amundiETF.com / « Contactez-nous ».

Le prospectus et les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse
CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon / VD, Suisse

Banque chargée du Service de paiement en Suisse
CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse,
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon / VD, Suisse

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration